DISABILITY WORK PLAN PRIORITIES

FOR

FISCAL YEAR 2004 - 2005

Premier's Council on the Status of Disabled Persons
440 King Street, Suite 648
Fredericton, N.B. E3B 5H8
Telephone : (506) 444-3000
Fax : (506) 444-3001
E-mail : pcsdp@gnb.ca

MARCH, 2004

ONGOING LONG TERM PRIORITIES

- **Promote access by persons with disabilities to all services offered to the citizens of New Brunswick.**
- **Promote employment opportunities for persons with disabilities.**
- **Promote the prevention of disabling conditions and encourage active living and health promotion for all citizens.**
- **Promote fair access to required disability related supports.**
- **Our Vision; Values and Principles; Major Issues/Challenges; General Objectives; and Recommendations on how to achieve these priorities are contained in the report titled *Awareness - Action - Accountability* released in 2001.**

SHORT TERM PRIORITIES (2004-2005 GOVERNMENT BUDGET ITEMS)

A) Capital Projects :

The Premier's Council will monitor the final design and the construction process for the new Stan Cassidy Centre for Rehabilitation.

B) Government Operational Budget Recommendations (2004-2005) :

i) The Premier's Council recommends an increase to the budget for direct services to children and families in order to respond to more cases requiring supports under the Community Based Services for Children with Special Needs Program of the Department of Family and Community Services. Council will pay particular attention this year to children's services related to autism and for mental health.

ii) The Premier's Council will continue to seek an increase to the monthly amount for the Comfort and Clothing Allowance by ten dollars per month for the current eligible residents of special care homes, community residences and nursing homes. The current monthly rate has not been increased for nearly twenty years. Eligible residents in special care homes and community residences receive $110.00 per month and eligible residents in nursing homes receive $88.00 per month. The projected annual cost to cover all current residents for a ten dollar monthly increase in 2003 was approximately $639,100. These are persons who do not get the new Disability Supplement.

iii) The Premier's Council would like the government to establish approximately 25 new additional provincial rent supplements a year that would be reserved for individuals and/or families that included at least one person with a disability. Average annual cost per subsidy is currently estimated at $3,700.

iv) The Premier's Council recommends an increase in funding to support access to needed rehabilitation equipment for individuals with a disability. This would include greater use of temporary health cards for individuals not on social assistance and more support for other programs that provide funding for rehabilitation equipment and/or distribute recycled equipment where applicable. We wish to see a clear policy from the Department of Family and Community Services on accessing equipment funding.

v) The Premier's Council is repeating our request to allow increased funding for eligible medical and rehabilitation transportation to more adequately cover the out of pocket travel costs for those requiring use of adapted vehicles, hired vehicles and/or drivers, attendant care, and a meal allowance for their driver and/or attendant. What are the results of government's review of this matter?

POLICY/PROGRAM REVIEWS REQUESTED FOR 2004-2005

1. We look forward to the public release of the report from the Disability Framework Implementation Committee on their recommendations for a Disability Support Program Pilot Project. We would like to see further consultation with community stakeholders on the new future directions for this program as the pilot projects go forward.

2. We need to begin work on creating a comprehensive integrated government policy framework for persons with disabilities. This process must involve persons with disabilities and community agencies involved with disability issues.

3. We would like to see equitable implementation of the more flexible policies now in place related to the government's provincial Health Card for low income persons with chronic disabilities who are not receiving social

assistance and/or those wishing to leave social assistance but could not afford to lose the health card. We would like to ensure public access to the health card eligibility policies through the department's website.

4. We would like a review of the current amount of extra income allowed from part-time employment before clawing back benefits from social assistance begins. The current exemption amount has not changed for many years.

5. We would like to help review options and develop a plan for improving access to affordable transportation for persons with disabilities in New Brunswick. The Council will develop further information on possible options.

6. We will continue to support further results to correct problems with reserved parking for persons with disabilities. Issues include proper screening of eligibility for getting the parking placards; better education of placard holders and to the public on the proper use of the parking placards and reserved spaces; encourage municipalities to pass and enforce local parking by-laws; revise provincial legislation on reserved parking to close enforcement loopholes; and enhance enforcement efforts by police. We will work with the Department of Public Safety and other community stakeholders.

7. We will continue to ensure that government is following their own policy or requiring that all government owned and leased office space and public service locations be barrier free to citizens with disabilities. Significant progress was made in the past several years on this item.

8. We believe that an adequate number of Aides and Assistants and other appropriate supports must be available to students with disabilities in the public school system.

9. We will monitor the implementation of the new Regional Health Authorities and the new Community Health Centres to ensure adequate use of resources to meet community services and chronic care cases in comparison to hospital based and acute care services and to monitor the integration of mental health services into their new governance model.

10. The Premier's Council will coordinate activities for N.B. Disability Awareness Week 2004 on the theme of ***Put our abilities to work for you / Mettez nos habiletés à votre service.***

11. Government will be expected to release a summary report in 2004 as to further progress made on disability issues raised in the **Awareness-Action-Accountablity** Action Plan on disability issues in New Brunswick from January 2001.

12. The Council will continue efforts to support further actions on initiatives relating to improving supports to address literacy issues for the Deaf.

PRIORITÉS DU PLAN DE TRAVAIL CONCERNANT LES PERSONNES HANDICAPÉES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2004-2005

Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées
440, rue King, bureau 648
Fredericton (N.-B.) E3B 5H8
Téléphone : (506) 444-3000
Télécopieur : (506) 444-3001
Courrier électronique : pcsdp@gnb.ca

MARS 2004

PRIORITÉS CONTINUES À LONG TERME

- **Promouvoir pour les personnes handicapées l'accès à tous les services offerts aux citoyens du Nouveau-Brunswick.**
- **Promouvoir les perspectives d'emploi pour les personnes handicapées.**
- **Promouvoir la prévention des affections incapacitantes et encourager la vie active ainsi que la promotion de la santé pour tous les citoyens.**
- **Promouvoir un accès équitable aux services de soutien connexes exigés pour les personnes handicapées.**
- **Notre Vision; Valeurs et principes; Principaux enjeux et défis; Objectifs généraux sont inclus dans le rapport intitulé *Sensibilisation - Action - Imputabilité*, publié en 2001, avec des recommandations en vue de réaliser les objectifs prioritaires.**

PRIORITÉS À COURT TERME (POSTES BUDGÉTAIRES DU GOUVERNEMENT POUR 2004-2005)

A) Projets d'immobilisations :

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées surveillera la conception finale et le déroulement de la construction du nouveau Centre de réadaptation Stan Cassidy.

B) Recommandations pour le budget de fonctionnement du gouvernement (2004-2005) :

i) Le Conseil du Premier ministre recommande une augmentation du budget des services directs aux enfants et aux familles afin de traiter davantage de cas nécessitant du soutien dans le cadre du programme de services communautaires destinés aux enfants ayant des besoins spéciaux du ministère des Services familiaux et communautaires. Cette année, le Conseil portera une attention particulière aux services pour enfants se rapportant à l'autisme et aux maladies mentales.

ii) Le Conseil continuera d'essayer de faire augmenter de 10 $ le montant mensuel de l'allocation vestimentaire et de menues dépenses des résidents actuels des foyers de soins spéciaux, des résidences communautaires et des foyers de soins qui sont admissibles. Le taux mensuel n'a pas été augmenté depuis plus de près de 20 ans. Les résidents admissibles dans les foyers de soins spéciaux et les

résidences communautaires reçoivent 110 $ par mois tandis que les résidents admissibles dans les foyers de soins reçoivent 88 $ par mois. En 2003, le coût annuel projeté afin d'accorder à tous les résidents actuels une augmentation de 10 $ par mois est d'environ 639 100 $. Ces personnes ne reçoivent pas le nouveau supplément d'invalidité.

iii) Le Conseil aimerait que le gouvernement établisse environ 25 nouveaux suppléments de loyer par année qui seraient réservés aux personnes handicapées et aux familles dont au moins un des membres est handicapé. Le coût annuel moyen par subvention est actuellement estimé à 3 700 $.

iv) Le Conseil recommande une augmentation du financement afin d'appuyer l'accès à l'équipement de réadaptation dont les personnes handicapées ont besoin. Cela comprendrait une utilisation accrue des cartes d'assistance médicale temporaires pour les personnes qui ne reçoivent pas d'aide sociale et plus de soutien pour d'autres programmes qui offrent un financement pour le matériel de réadaptation et/ou qui distribuent du matériel recyclé lorsque cela s'applique. Nous aimerions que le ministère des Services familiaux et communautaires élabore une politique claire sur l'accès à du financement pour de l'équipement.

v) Le Conseil continue de demander qu'on accorde une augmentation du financement pour le transport admissible pour des raisons d'ordre médical ou pour de la réadaptation afin de mieux couvrir les menues dépenses liées aux déplacements pour les personnes ayant besoin de véhicules adaptés, de véhicules loués et d'un conducteur, de soins auxiliaires ainsi qu'une allocation de repas pour le conducteur ou l'auxiliaire. Quels sont les résultats de l'examen du gouvernement de cette question?

ÉTUDES DES PROGRAMMES ET DES DIRECTIVES DEMANDÉES POUR 2004-2005

1. Nous attendons avec impatience la publication du rapport du Comité de mise en œuvre du cadre d'orientation pour les personnes handicapées concernant les recommandations au sujet du Projet pilote du programme de soutien des

personnes handicapées. Nous voulons qu'il y ait davantage de consultation avec les intervenants de la collectivité sur l'orientation future du programme au fur et à mesure que le projet pilote avance.

2. Nous devons commencer à travailler sur la création d'un cadre stratégique gouvernemental global et intégré pour les personnes handicapées. Les personnes ayant des handicaps et les organismes communautaires qui s'occupent des dossiers liés aux handicaps doivent participer à ce processus.

3. Nous voulons une mise en oeuvre juste des politiques plus souples qui sont maintenant mises sur pied concernant la carte d'assistance médicale provinciale du gouvernement pour les personnes à faible revenu qui sont atteintes d'un handicap chronique et qui ne reçoivent pas d'aide sociale ou qui souhaitent quitter l'aide sociale, mais qui n'auraient pas les moyens de perdre la carte d'assistance médicale. Nous voulons assurer l'accès du public à cette information par l'entremise du site Web du ministère.

4. Nous voulons une révision du montant actuel de revenu supplémentaire permis (provenant d'un emploi à temps partiel) avant la reprise des prestations d'aide sociale. Le montant actuel de l'exemption n'a pas changé depuis plusieurs années.

5. Nous voulons participer à la révision des options et à l'élaboration d'un plan afin d'améliorer l'accès des personnes handicapées du Nouveau-Brunswick au transport abordable. Le Conseil présentera d'autres renseignements au sujet des options possibles.

6. Nous continuerons d'appuyer les efforts déployés afin de corriger les problèmes concernant les espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées. Les questions à aborder comprennent la présélection adéquate de l'admissibilité pour l'obtention des vignettes de stationnement; une meilleure éducation des détenteurs de vignettes et du public concernant l'utilisation correcte des vignettes de stationnement et des espaces de stationnement réservés; l'encouragement des municipalités à adopter et à mettre en application des règlements municipaux sur les stationnements; l'examen de la législation provinciale sur les stationnements réservés afin d'éliminer les lacunes ou les ambiguïtés; l'amélioration des efforts de mise en application par

la police. Nous travaillerons sur ces questions avec le ministère de la Sécurité publique et d'autres intervenants de la collectivité.

7. Nous continuerons de voir à ce que le gouvernement suive sa propre politique selon laquelle tous les bureaux appartenant au gouvernement ou loués par lui ainsi que tous les lieux offrant des services publics doivent être faciles d'accès pour les citoyens handicapés. D'importants progrès ont été accomplis au cours des dernières années à ce sujet.

8. Nous croyons qu'un nombre adéquat d'aides et d'assistants ainsi que d'autres soutiens appropriés doit être disponible pour les étudiants handicapés qui font partie du système scolaire public.

9. Nous surveillerons la mise sur pied des nouvelles régies régionales de la santé et des nouveaux centres de santé communautaires afin de nous assurer que les ressources sont utilisées de façon adéquate pour répondre aux besoins des personnes nécessitant des services communautaires et des soins de longue durée comparativement aux services offerts dans les hôpitaux et aux soins de courte durée et afin de surveiller l'incorporation des services de santé mentale dans leur nouveau modèle de gouvernance.

10. Le Conseil coordonnera les activités organisées dans le cadre de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées du Nouveau-Brunswick de 2004 dont le thème sera ***Mettez nos habiletés à votre service / Put Our Abilities to Work for You.***

11. Nous nous attendons à ce que le gouvernement publie un rapport sommaire en 2004 au sujet des progrès réalisés relativement aux questions touchant les personnes handicapées soulevées dans le plan d'action de janvier 2001, intitulé ***Sensibilisation, Action, Imputabilité : stratégie pour les citoyens vivant avec un handicap au Nouveau-Brunswick.***

12. Le Conseil continuera d'appuyer le recours à des mesures supplémentaires quant aux initiatives visant l'amélioration des services de soutien pour l'alphabétisation des personnes sourdes.